



SYNDICAT DES ENSEIGNANTS – UNSA
Section de la Charente

Angoulême, le 13/11/2019,

Le secrétaire départemental
du Syndicat des Enseignants – UNSA

à

Madame La Directrice Académique
Directrice des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de la Charente

Objet : Consignes MEN – Direction d'école

Madame La Directrice Académique,

Lors du CTMEN du 13 novembre, le ministre a récemment répondu favorablement à des demandes de mesures immédiates formulées par le SE-Unsa pour contribuer à apaiser le quotidien souvent devenu intenable des directrices et directeurs d'école.

Les mesures annoncées ont pour objectif de redonner du temps à ces personnels pour accomplir les missions qui leurs sont confiées. Elles concernent les points suivants :

- Un jour de décharge de direction supplémentaire avant les vacances,
- Un moratoire des enquêtes jusqu'aux vacances.

Le ministre a également annoncé que les comités de suivi départementaux devaient se réunir avant les vacances de fin d'année.

Nous demandons donc à être informés très rapidement de la prise en compte et de la mise en œuvre de ces mesures.

Je vous prie de recevoir, Madame La Directrice Académique, mes très sincères salutations.

Richard GAZAUD


se-UNSA Charente
10 rue Chicoutimi
16000 ANGOULÈME
05.45.38.28.44
06.35.31.75.09 / 07.78.37.46.91
16@se-UNSA.org